

Saint Ouen, le 28 juin 2024

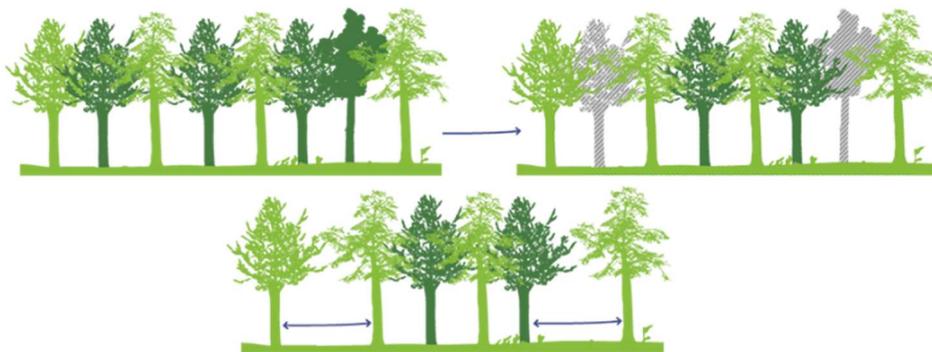
## FORÊT RÉGIONALE DE VERNEUIL

### DÉCRYPTAGE DES CHANTIERS

Jeudi 27 juin 2024, des travaux de broyage se sont déroulés sur les parcelles 6b et 8b (voir carte), au centre du massif, de façon à réouvrir les cloisonnements déjà créés et envahis par la végétation.

#### Des « cloisonnements » pour protéger le sol

La création de cloisonnements est réalisée pour préparer les interventions en forêt. Pour minimiser l'impact du passage des engins forestiers (tracteurs, débardeurs, porteurs...) sur le sol (tassement), des axes parallèles entre eux, appelés « cloisonnements » sont créés. Ils obligent les engins à circuler dessus et à ne pas s'en écarter. Lors de la création de ces cloisonnements, des arbres sont donc retirés à intervalles réguliers. C'est donc sur l'emprise de ces axes que le broyage a été réalisé le 27 juin dernier, de façon à ce qu'ils restent accessibles. Cet entretien est régulier.



**Les cloisonnements** : une coupe pour créer l'ouverture de pistes parallèles dans une parcelle.

#### Autres travaux à venir

Comme chaque année, des travaux de sécurisation vont avoir lieu sur l'ensemble du massif. Ils consistent à retirer et élaguer les arbres identifiés comme potentiellement dangereux lors de la dernière tournée de sécurité (voir encadré). Ils se dérouleront, selon les conditions météorologiques, dans le courant de l'été.

Les « tournées de sécurité » : un diagnostic nécessaire à l'accueil du public, à la pérennité de la forêt

Chaque année, les techniciens forestiers d'Île-de-France Nature effectuent des « tournées de sécurité », pour vérifier que les arbres situés le long des allées et des chemins ouverts à la promenade ou en bordure des habitations, ne posent aucun souci de sécurité. Cette évaluation vise aussi à pérenniser, conserver, voire développer le patrimoine arboré. Le diagnostic s'appuie sur le repérage de signes extérieurs de traumatisme : zones attaquées par des champignons lignivores, « tenue » de l'arbre (l'affaissement d'un arbre au-dessus d'un chemin peut présenter un danger), altération de l'écorce et/ou des feuilles... Dans de rares cas, une étude phytosanitaire peut s'avérer indispensable pour compléter ce diagnostic. La programmation de travaux de sécurité découle de ces diagnostics, avec des interventions comme l'abattage et l'élagage des arbres concernés.



**Pour des raisons de sécurité, il est interdit de pénétrer dans les parcelles en travaux et de grimper sur les tas de bois.**

### **À propos d'Île-de-France Nature**

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

*Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !*

[www.iledefrance-nature.fr](http://www.iledefrance-nature.fr)



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

**Angélique LUCAS**

Chargée de communication et de médiation locale

[angelique.lucas@iledefrance-nature.fr](mailto:angelique.lucas@iledefrance-nature.fr)

**LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS**

